



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 73972

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la question de l'enseignement technologique dans le champ exploratoire de l'élève en classe de seconde. Un certain nombre de professeurs de sciences et techniques industrielles s'inquiètent de la hiérarchisation des disciplines scientifiques dans le projet de réforme du lycée. Ainsi, dans le cadre du rééquilibrage entre les différentes voies, il est précisé que la seconde devient « un moment privilégié pour mieux découvrir toutes les voies et séries » afin de « faire un choix d'orientation éclairé ». Pour atteindre ces objectifs, il est surprenant de constater la mise en place d'une véritable hiérarchisation des voies d'études, en plaçant en premier les sciences et vie de la terre dans le tronc commun, puis les sciences économiques comme enseignement d'exploration obligatoire, et enfin, en deuxième choix d'enseignement d'exploration, les sciences technologiques. Autre constatation alarmante, la réduction drastique de l'horaire des matières technologiques en seconde. Le passage de six heures d'options technologiques à deux fois une heure trente semble manquer de cohérence avec les objectifs fixés. Partant du principe que la culture technologique est tout aussi indispensable que les sciences du vivant et celles de l'économie, qu'elle est le creuset de l'innovation et du développement durable, que les emplois technologiques représentent entre 20 % et 30 % de l'emploi en France dans un contexte où l'on parle de gisements d'emplois dans les nouvelles technologies, elle lui demande de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour que les sciences et les technologies industrielles restent enseignées de manière significative et conforme aux besoins réels de notre société.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73972

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2863

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)